

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 15/03/2024

ID : 069-216900969-20240308-DEL_24_018-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE GRIGNY
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 mars 2024

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	21	8	0

Date de convocation le 1 mars 2024

Président: M. Xavier ODO

Secrétaire de séance : Mme Victoria MARI

Présents :

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Christophe CABROL, Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamal MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, M. Arnaud DEROUBAIX

Procuration :

Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Amar MANSOURI donne pouvoir à M. Guillaume MOULIN, Mme Charlotte MARLIAC donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND donne pouvoir à Mme Najoua AYACHE, Mme Aurélie FRONTERA donne pouvoir à Mme Victoria MARI, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à M. Florian RAPP, M. Théo VIGNON donne pouvoir à Mme Irène DARRE, M. Jérôme BUB donne pouvoir à Mme Daniela SEIGNEZ

EXERCICE 2024 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Vu la délibération n°22_093 du 18 novembre 2022 modifiant le règlement d'attribution des subventions aux associations sportives et culturelles et le dossier de demande de subvention afférent ;

Dans le cadre du vote du budget primitif de la Commune pour l'année 2024, il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'attribution des subventions qui seront versées aux associations sportives et culturelles au titre de l'année 2024.

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

D'APPROUVER l'attribution des subventions qui seront versées aux associations sportives et culturelles au titre de l'année 2024 pour les montants suivants :

Associations sportives et culturelles	Montants 2024 attribués
Amicale laïque de Grigny	3 519,00 €
Les Amis du vieux Grigny	3 000,00 €
Club le Nautille	7 869,00 €
Excelsior	3 917,00 €
Judo	8 450,00 €
Football Club de Grigny	8 608,00 €
Grigny Basket Club	11 878,00 €
Grigny Evolution Gym	7 855,00 €

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le 15/03/2024

ID : 069-216900969-20240308-DEL_24_018-DE

S²LOW

Les singes	845,00 €
Nec deus nec dominus	1 720,00 €
Pétanque du Goret	1 558,00 €
Rocking	2 335,00 €
Rythm' & Danse	2 896,00 €
Société sauvetage et joutes	6 517,00 €
Tennis club	9 553,00 €
Vigilantes	6 152,00 €
Écoles en fête	1 834,00 €
Les Amis des cités	1 494,00 €
Club du bel âge	1 740,00 €
Société de chasse (association non critérisée)	600,00 €

DE DIRE que la part concernant le fonctionnement de la subvention (fonctionnement et effectifs de l'association, et acquisition de matériel) sera versée dans les deux mois à l'issue de l'approbation du budget primitif ;

DE DIRE que les parts de la subvention concernant « les projets portés par l'association et la participation à la vie locale en adéquation avec la politique associative », « les programmes d'acquisition de compétence et de savoirs à destination du public grignerot de moins de 20 ans », et « favoriser l'inclusion et l'accès à tous aux activités associatives » (Cf. délibération n°22_093 du 18/11/2022) seront versées à l'issue des projets, en fin d'année.

Messieurs Monji OUERTANI, membre du Bureau du Tennis Club de Grigny (TCG), Maxime MONTET, Président de l'association "Ecoles en Fête", et Djamal MESAI-MOHAMMED, membre du Bureau de l'association "Les Amis des cités" ne prennent pas part au vote.

Suffrages exprimés	26
Vote(s) Pour	22 M. Xavier ODO , Mme Isabelle GAUTELIER , M. Guillaume MOULIN , Mme Najoua AYACHE , M. Florian RAPP , Mme Victoria MARI , M. Frédéric SERRA , Mme Irène DARRE , M. Christophe CABROL , Mme Marie-Claude MASSON , Mme Maria MARTINEZ , Mme Nathalie COURREGES , M. Hervé NOUZET , M. Amar MANSOURI , Mme Charlotte MARLIAC , M. Olivier CAPELLA , Mme Delphine FAURAND , Mme Aurélie FRONTERA , Mme Chloé OLLAGNIER , M. Théo VIGNON , M. Florian CAMEL , M. Arnaud DEROUBAIX
Vote(s) Contre	4 M. Roland DÉCOMBE , Mme Pia BOIZET , M. Jérôme BUB , Mme Daniela SEIGNEZ
Abstention(s)	0
Ne prend pas part au vote	3 M. Djamal MESAI-MOHAMMED , M. Maxime MONTET , M. Monji OUERTANI

Ainsi fait et délibéré le vendredi 08 mars 2024.

Le Maire,
Xavier ODO.



Le secrétaire de séance
Victoria MARI.

